

■ Internet

Travailler ou surfer

► Des entreprises ont prévu des contrôles, car de nombreux travailleurs utilisent Internet à des fins privées au bureau.

► C'est souvent le cas aussi à domicile, à des fins professionnelles...

Près de 40 % des travailleurs belges surfent régulièrement sur Internet à des fins privées pendant les heures de travail. Telle est l'une des conclusions d'une étude réalisée pour Tempo-Team par InSites Consulting auprès de 304 travailleurs et 154 managers en ressources humaines. Seulement 56 % de l'utilisation d'Internet est faite pour des raisons professionnelles. En tête des motifs d'utilisation privée : l'administratif (49 % des sondés), l'Internet banking (25 %), les médias sociaux (21 %) et les loisirs (19 %). Notons que l'étude révèle aussi qu'un travailleur sur trois n'a pas accès à Internet à son travail.

"L'utilisation privée d'Internet sur le lieu de travail prend des proportions problématiques dans de nombreux

ses entreprises", note Tempo-Team dans un communiqué. "C'est pourquoi les employeurs tentent de la brider et de contrôler le comportement de leurs travailleurs en la matière". "La législation est variée et peut parfois même être contradictoire", met en garde Stefan Nerinckx, avocat associé chez Laga. "L'évolution constante de la jurisprudence ne facilite certainement pas les choses".

"La pratique montre qu'il est impossible de bannir complètement l'utilisation privée d'Internet, mais qu'il est également impensable que l'employeur ne la limite ou ne l'encadre pas. Une bonne dose de bon sens doit permettre d'éviter de nombreux problèmes. Par exemple en supprimant l'accès à certains médias sociaux au travail, en prenant immédiatement le problème à bras-le-corps par une bonne discussion ou une évaluation, en encourageant un contrôle social entre collègues et en disposant d'une politique réfléchie et équilibrée, intégrée dans le règlement du travail", note Didier Christiaens, HR Director Tempo-Team.

L'accès à Internet a cependant un côté positif : il permet à de nombreux travailleurs d'être actifs professionnellement de chez eux. Ainsi 42 % des sondés confirment que l'accès aux e-mails et à Internet favorise le travail à domicile. Près de la moitié des travailleurs utilisent effectivement Internet à la maison à des fins professionnelles. (So.B.)





PHILIP REYNERS/PHOTO NEWS

michel.comez@auxipress.be